

La construction neuve en Auvergne-Rhône-Alpes

2^{ème} trimestre 2022

Dans le secteur résidentiel, les autorisations de construire sont très dynamiques. Cependant, la croissance est beaucoup plus modeste pour les mises en chantier. Cette conjoncture dynamique concerne aussi les locaux non résidentiels. Toutefois, les situations sont très différentes suivant les départements, pour les logements comme les locaux.

Les logements

Les autorisations de logements sont encore en forte hausse en Auvergne-Rhône-Alpes. De juillet 2021 à juin 2022, 70 300 logements ont été autorisés à la construction, soit 9 200 de plus qu'au cours des 12 mois précédents. Un tel niveau n'a jamais été atteint depuis 2013 et la barre des 70 000 logements a été franchie une seule fois depuis 2009.

De trimestre à trimestre, les chiffres d'avril à juin 2022 sont supérieurs de 6 % à ceux de la même période de 2021. En données annuelles glissantes, le nombre de logements autorisés augmente sensiblement dans l'individuel, comme dans le collectif.

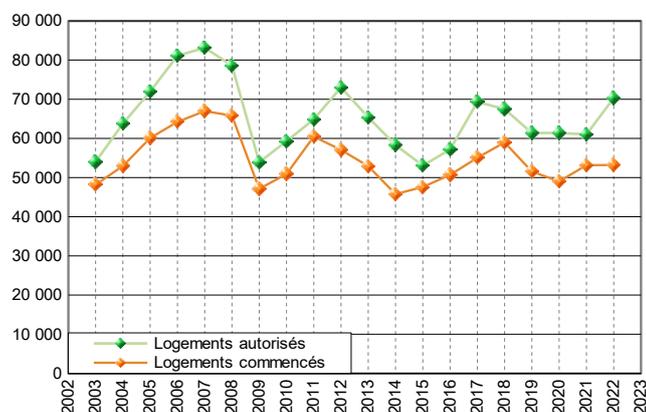
Cette embellie concerne tous les départements à l'exception du Rhône. Les autorisations de logements sont particulièrement dynamiques dans l'Allier et le Puy-de-Dôme alors que la hausse est plus modeste en Savoie ou dans la Métropole de Lyon. La tendance régionale est proche de celle de la France où les autorisations de logements

augmentent de 15 % en année glissante. La dynamique est plus marquée dans certaines régions, la région des Hauts-de-France enregistre une croissance de plus de 30 %, Grand-Est de plus de 25 %, la Normandie de plus de 22 %.

La situation est différente pour les mises en chantier de logements. 53 200 logements sont commencés au cours de l'année glissante, en hausse de seulement 0,1 % par rapport aux 12 mois précédents. Les mises en chantier du deuxième trimestre 2022 sont inférieures de 3 % à celles du même trimestre de 2021. En année glissante, c'est l'individuel pur qui progresse le plus, le nombre de maisons commencées augmentant de 10 % en un an. A l'inverse, l'individuel groupé recule de 2 %. Pour les appartements, la baisse est de 4 %.

Le nombre de logements mis en chantier augmente fortement dans le Puy-de-Dôme, comme dans la Drôme et en Haute-Loire, mais recule dans la Métropole de Lyon, la Savoie comme la Haute-Savoie. Dans l'ensemble du pays, les mises en chantier progressent de 0,3 %.

La construction neuve de logements

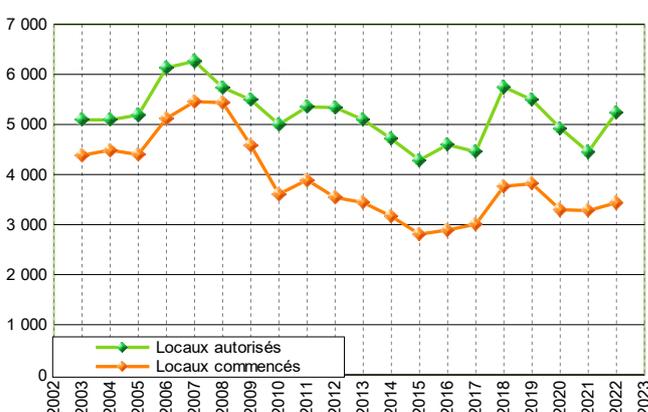


Source : SDES-DREAL, Sit@del2

En nombre de logements, estimation en date réelle

Données annuelles glissantes Auvergne-Rhône-Alpes actualisées au 2ème trimestre 2022

La construction neuve de locaux

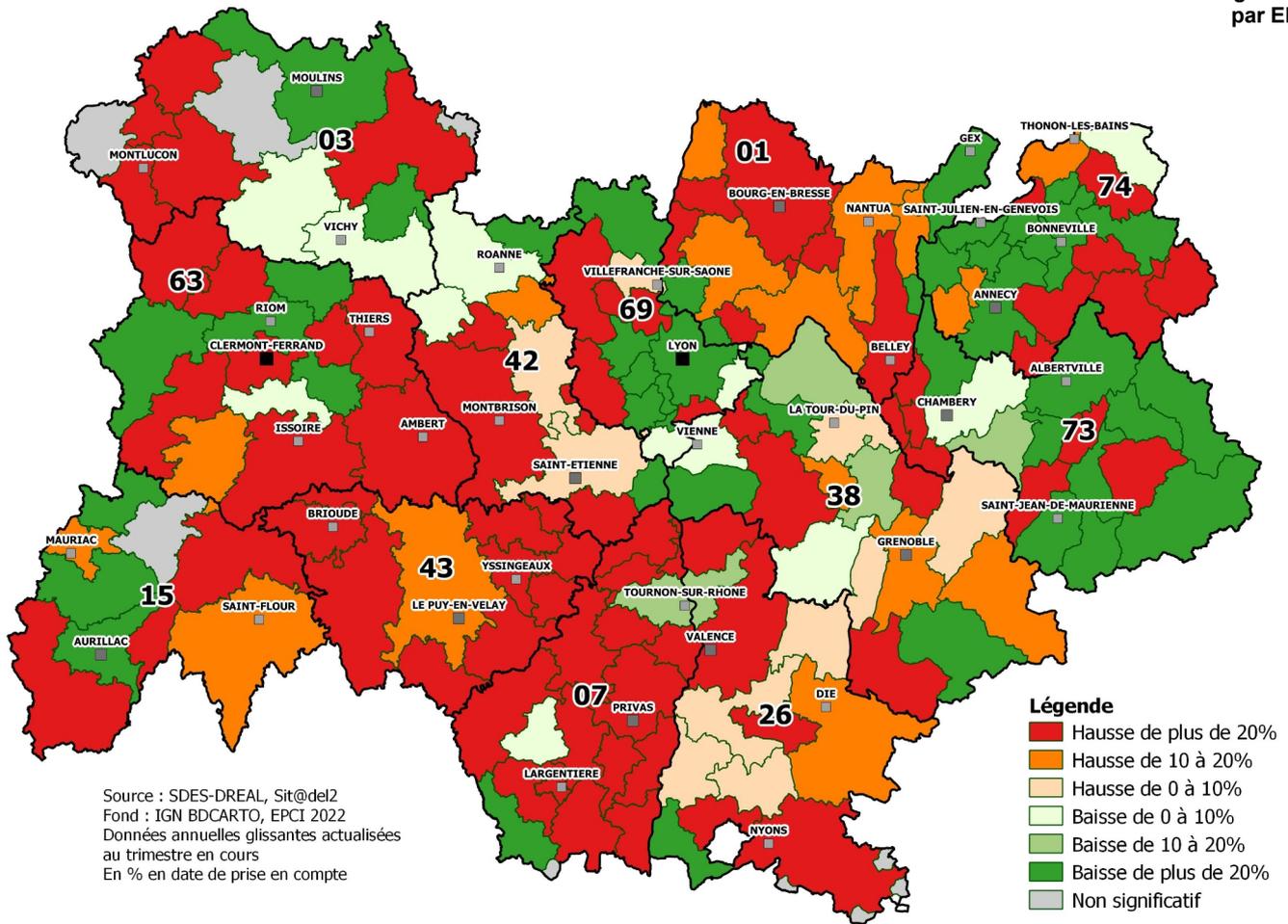


Source : SDES-DREAL, Sit@del2

En milliers de m² de surface de plancher en date de prise en compte

Données annuelles glissantes Auvergne-Rhône-Alpes actualisées au 2ème trimestre 2022

Evolution annuelle des autorisations de logements par EPCI



Source : SDES-DREAL, Sit@del2
 Fond : IGN BDCARTO, EPCI 2022
 Données annuelles glissantes actualisées au trimestre en cours
 En % en date de prise en compte

Les locaux

Cette conjoncture dynamique concerne aussi les locaux non résidentiels. En date de prise en compte, 5,2 millions de m² de plancher sont autorisés au cours de la dernière année glissante, soit une hausse de 18 %. Les surfaces autorisées au premier trimestre 2022 augmentent de 22 %, par rapport au même trimestre de 2021. En année glissante, les surfaces destinées à des exploitations agricoles ou forestières connaissent une belle dynamique.

Les surfaces autorisées de locaux non résidentiels connaissent une hausse particulièrement forte dans l'Allier, en Haute-Loire et dans le Puy-de-Dôme, alors qu'elles se replient en Savoie, Haute-Savoie et dans la Métropole de Lyon. Les autorisations de locaux sont en hausse de 9 % dans l'ensemble du pays au cours des 12 derniers mois.

Contrairement aux logements, les mises en chantier de locaux non résidentiels progressent. La surface totale enregistrée comme mise en chantier au cours de la dernière année glissante augmente de 5 % pour atteindre 3,4 millions de m². Le chiffre du second trimestre 2022 est en hausse de 22 % par rapport à la même période de 2021. En année glissante, les augmentations les plus fortes concernent les surfaces destinées aux commerces et à l'industrie.

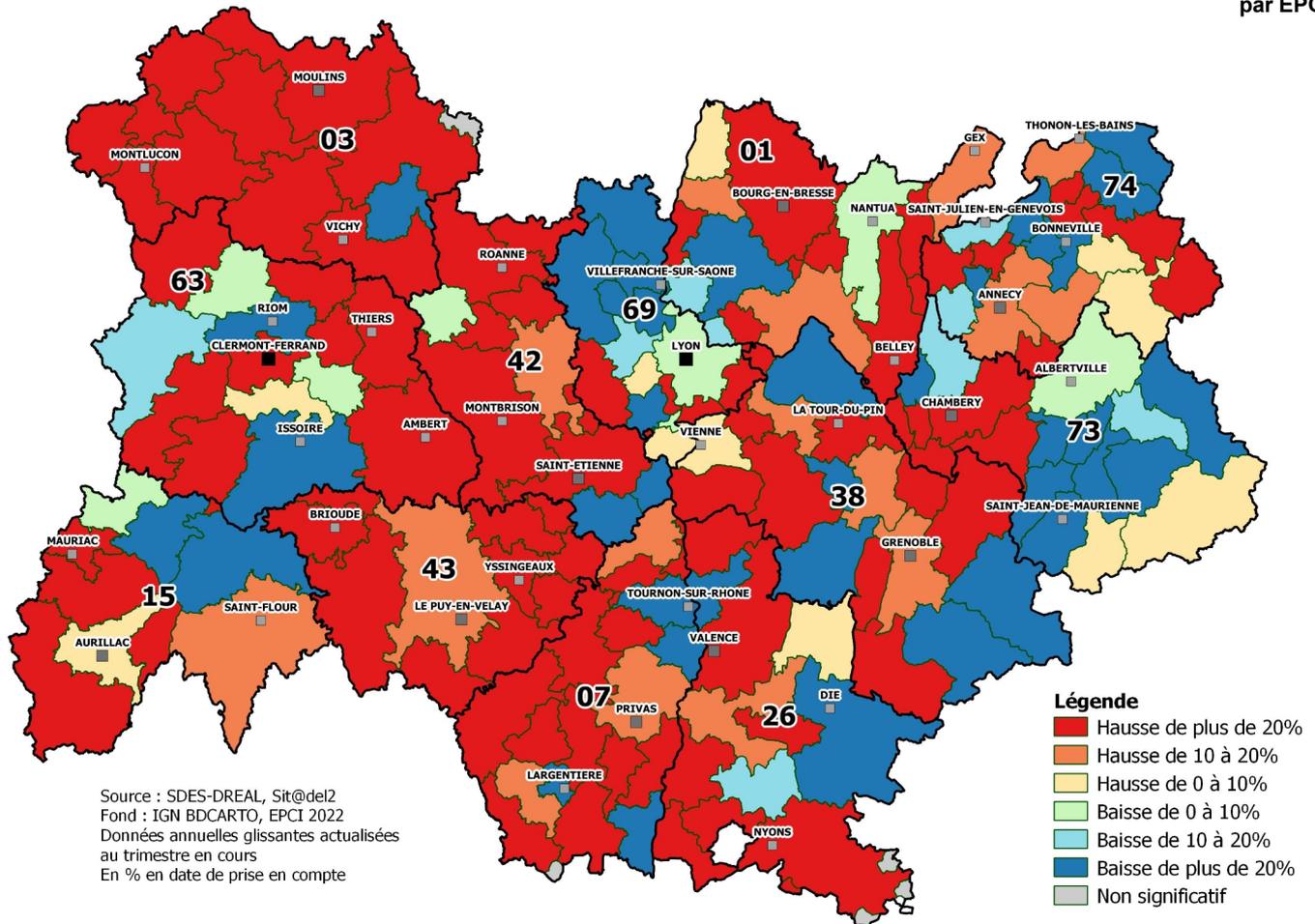
Les surfaces d'activité commencées connaissent une hausse particulièrement sensible en Ardèche et dans le Puy-de-Dôme, alors qu'elles reculent en Savoie, dans le Drôme, le Cantal et dans l'Allier. Dans l'ensemble de l'Hexagone, l'évolution est de 10 %.

La construction neuve de logements selon le type

	trim 2022 T2	évol/ 2021 T2	an 2022 T2	évol/ 2021 T2
Auvergne-Rhône-Alpes	16 850	6%	70 310	15%
Log. AUTO.				
Individuels purs	3 860	-28%	20 560	3%
Individuels groupés	1 890	21%	7 700	20%
Collectifs et résidence	11 090	24%	42 050	21%
Auvergne-Rhône-Alpes	13 410	-3%	53 200	0,1%
Log. COM.				
Individuels purs	4 790	8%	17 280	10%
Individuels groupés	1 200	0,2%	4 750	-2%
Collectifs et résidence	7 420	-10%	31 180	-4%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
 en nombre de logements, estimation date réelle

Evolution annuelle des mises en chantier de logements par EPCI



La construction neuve de locaux selon le type

	trim 2022 T2	évol/ 2021 T2	an 2022 T2	évol/ 2021 T2
Auvergne-Rhône-Alpes	1 362	22%	5 242	18%
Héberg. hôtelier	37	-7%	151	-22%
Bureaux	155	15%	667	4%
Commerce	143	34%	508	10%
Artisanat	75	-15%	334	-1%
Industrie	166	27%	720	24%
Exploit. agr. et for.	419	82%	1 154	37%
Entrepôt	199	25%	969	44%
Service public	168	-26%	738	3%
Auvergne-Rhône-Alpes	891	22%	3 436	5%
Héberg. hôtelier	38	70%	84	-12%
Bureaux	97	12%	502	4%
Commerce	88	1%	364	27%
Artisanat	55	11%	206	1%
Industrie	124	17%	539	35%
Exploit. agr. et for.	112	-12%	513	-16%
Entrepôt	222	76%	648	2%
Service public	154	21%	581	3%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2

en milliers de m² de surface de plancher en date de prise en compte

Pour en savoir plus

Données régionales DREAL sous :

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr
rubrique : Développement Durable et Données >
Connaissance, observation, statistiques > Logement &
Construction

- Cahier statistique n° 66 Août 2022, la Construction neuve en Auvergne-Rhône-Alpes, second trimestre 2022

- Bases de données territoriales

Données nationales SDES sous :

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>
rubrique : Logement – Construction > Construction

La construction neuve de logements par département

	trim	évol/	an	évol/
	2022 T2	2021 T2	2022 T2	2021 T2
Auvergne-Rhône-Alpes	16 850	6%	70 310	15%
Ain	1 210	-9%	6 410	13%
Allier	270	60%	1 460	60%
Ardèche	470	-20%	2 860	17%
Cantal	120	-26%	630	10%
Drôme	940	-19%	4 600	27%
Isère	2 980	-5%	12 430	17%
Loire	1 470	31%	4 980	22%
Haute-Loire	290	-9%	1 460	23%
Puy-de-Dôme	1 570	48%	6 180	36%
Rhône	980	-10%	3 510	-3%
Métropole de Lyon	2 300	28%	8 900	7%
Savoie	1 000	-35%	5 740	7%
Haute-Savoie	3 260	34%	11 130	11%
Auvergne-Rhône-Alpes	13 410	-3%	53 200	0,1 %
Ain	1 160	12%	4 900	8%
Allier	330	57%	930	16%
Ardèche	500	-3%	1 990	6%
Cantal	120	-1%	490	9%
Drôme	850	28%	3 120	18%
Isère	2 230	9%	8 870	3%
Loire	740	12%	3 220	7%
Haute-Loire	330	45%	1 150	41%
Puy-de-Dôme	1 030	5%	5 080	45%
Rhône	610	-36%	2 820	-8%
Métropole de Lyon	2 080	17%	7 330	-14%
Savoie	1 210	-30%	4 090	-14%
Haute-Savoie	2 210	-25%	9 220	-13%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
en nombre de logements, estimation en date réelle

La construction neuve de locaux par département

	trim	évol/	an	évol/
	2022 T2	2021 T2	2022 T2	2021 T2
Auvergne-Rhône-Alpes	1 362	22%	5 242	18%
Ain	149	72%	560	34%
Allier	254	817%	457	297%
Ardèche	51	-11%	171	-4%
Cantal	48	96%	150	40%
Drôme	122	39%	559	39%
Isère	176	-20%	935	18%
Loire	87	-18%	361	14%
Haute-Loire	67	198%	193	53%
Puy-de-Dôme	74	13%	333	33%
Rhône	65	-28%	316	-10%
Métropole de Lyon	111	-22%	618	-11%
Savoie	65	-14%	201	-29%
Haute-Savoie	92	-16%	389	-7%
Auvergne-Rhône-Alpes	891	22%	3 436	5%
Ain	58	-49%	315	0,3%
Allier	35	50%	126	-5%
Ardèche	22	9%	164	74%
Cantal	28	10%	90	-17%
Drôme	102	51%	328	-11%
Isère	85	-26%	521	0%
Loire	80	124%	260	11%
Haute-Loire	29	83%	106	18%
Puy-de-Dôme	89	73%	245	39%
Rhône	77	20%	242	12%
Métropole de Lyon	127	49%	557	15%
Savoie	41	5%	122	-38%
Haute-Savoie	118	53%	360	4%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
en milliers de m² de surface de plancher en date de prise en compte

Quelques définitions

Les chiffres publiés dans ce document sont issus de la base de données Sit@del2, qui s'appuie sur les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier (permis commencés), transmises par les directions départementales des territoires (DDT) et par les communes instructrices au service de l'observation et des statistiques (SDES) du ministère en charge de l'Environnement.

Directement obtenues par compilation des informations déposées par les pétitionnaires, les séries en "dates réelles" rattachent l'autorisation ou la mise en chantier à la période où elles se sont effectivement produites, alors que les séries en "dates de prise en compte", comptabilisent les événements au moment de leur enregistrement dans Sit@del2. Constituées par modélisation, les "estimations date réelle" intègrent les informations échappant au circuit de collecte proprement dit tout en rattachant tout événement à sa date de mise en oeuvre. Le descriptif de la méthode "estimation date réelle" est consultable sur www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr, rubrique : Logement -> Les logements neufs -> La base de données Sitadel2 : méthodologie.

Depuis début 2015, le chiffre de référence pour les autorisations et les mises en chantier de logements est celui des "estimations date réelle" au niveau des départements (dans leur configuration antérieure à la loi du 27 janvier 2014), les régions et la France. Le suivi de la construction de logements en infradépartemental et de la totalité de la construction de locaux non résidentiels reste réalisé en "date de prise en compte" pour le suivi conjoncturel, et en "date réelle" pour les séries longues.

DREAL
Auvergne-Rhône-Alpes

Service :
Connaissance,
Information,
Développement Durable,
Autorité Environnementale

Adresse postale :
63033 CLERMONT-
FERRAND CEDEX 01

Directeur de publication :
Jean-Philippe DENEUVY

Rédaction
Christophe RAFRAF

Réalisation :
Grégory BLANC

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Imprimé par DREAL
Auvergne-Rhône-Alpes
63033 Clermont-Ferrand

ISSN 2493-5808
Août 2022
© DREAL 2022